

STATUT	TARIF sst 73
<b>NOUVEL ADHERENT</b>	
La première année par salarié ( droit d'entrée)	26 € HT
Cotisation par salarié y compris contrat Apprenti	100 € HT
<b>ENTREPRISE A ACTIVITE ANNUELLE</b>	
<b>Calcul de la cotisation</b>	
Sans condition de temps de travail	100 € HT
Cotisation nouveau nom: Tout salarié pris en charge par le service et non déclaré sur l'appel de cotisation, donne lieu à une facturation supplémentaire "nouveau nom".	100 € HT
Facturation d'office sans réponse à l'appel de cotisation dans les délais impartis, par salarié connu de notre service	133 € HT
Réadhésion par salarié suite radiation	26 € HT
<b>INTERIMAIRE</b>	
Prise en charge d'un salarié par le professionnel de santé du service	125 € HT
Facturation supplémentaire pour absence : Toute convocation à une prestation en santé au travail, non respectée et non signalée par écrit au moins 3 jours ouvrés à l'avance, donne lieu à une facturation supplémentaire pour absence.	125 € HT
<b>ENTREPRISE A ACTIVITE SAISONNIERE</b>	
Prise en charge d'un salarié par le professionnel de santé du service (visite ou AFP)	120 € HT
Facturation supplémentaire pour absence : Toute convocation à une prestation en santé au travail, non respectée et non signalée par écrit au moins 3 jours ouvrés à l'avance, donne lieu à une facturation supplémentaire pour absence.	120 € HT
<b>AUTRES TYPES DE COTISATION</b>	
<b><u>LES EMPLOYEURS GENS DE MAISON</u></b>	
Prise en charge d'un salarié par le professionnel de santé du service	82 € HT
Facturation supplémentaire pour absence : Toute convocation à une prestation en santé au travail, non respectée et non signalée par écrit au moins 3 jours ouvrés à l'avance, donne lieu à une facturation supplémentaire pour absence.	82 € HT
<b><u>LES ENTREPRISES D'INSERTION</u></b>	
Prise en charge d'un salarié par le professionnel de santé du service	82 € HT
Facturation supplémentaire pour absence : Toute convocation à une prestation en santé au travail, non respectée et non signalée par écrit au moins 3 jours ouvrés à l'avance, donne lieu à une facturation supplémentaire pour absence.	82 € HT
<b><u>PRESTAMED /CMB</u></b>	
Prise en charge d'un salarié par le professionnel de santé du service	122 € HT
Facturation supplémentaire pour absence : Toute convocation à une prestation en santé au travail, non respectée et non signalée par écrit au moins 3 jours ouvrés à l'avance, donne lieu à une facturation supplémentaire pour absence.	122 € HT
<b><u>CLUB DE SPORT PRO</u></b>	
Prise en charge d'un salarié par le professionnel de santé du service	122 € HT
Facturation supplémentaire pour absence : Toute convocation à une prestation en santé au travail, non respectée et non signalée par écrit au moins 3 jours ouvrés à l'avance, donne lieu à une facturation supplémentaire pour absence.	122 € HT
<b><u>GYMNASTIQUE VOLONTAIRE</u></b>	
Prise en charge d'un salarié par le professionnel de santé du service	122 € HT
Facturation supplémentaire pour absence : Toute convocation à une prestation en santé au travail, non respectée et non signalée par écrit au moins 3 jours ouvrés à l'avance, donne lieu à une facturation supplémentaire pour absence.	122 € HT
<b><u>TRAVAILLEUR INDEPENDANT</u></b>	
Frais d'adhésion	26 € HT
Cotisation annuelle	100€ HT
<b>AUTRES TYPES DE FACTURATION</b>	
FRAIS DE RECOUVREMENT	20,00 % de la créance